



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2023

---

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Association Alouette s'est déroulée le dimanche 1er octobre 2023 dans la ville du Pecq (78), Salle Jacques Tati (6 Place de l'Ermitage), salle gracieusement prêtée par la Mairie du Pecq que nous remercions chaleureusement.

**Ce fut une grande joie d'accueillir Lorenzana (Lorie) ARIETA, Directrice Exécutive d'AWYFI** (Always With You Foundation, Inc.), exceptionnellement présente en France, grâce à l'invitation de nos amis de l'association allemande **Chance For Growth**, pour la célébration de leur 15ème anniversaire. Accompagnée par Colette Demeure, qui y était également invitée, Lorie a pu venir nous rejoindre, après quelques jours passés Belgique. Elle aura ainsi pu visiter un bout d'Europe et elle repartira d'Allemagne pour les Philippines le 6 octobre.

### **Etaient présents à cette AG :**

Patrick Ayats-Andres, Marie-Thérèse Bohn Di Scala, Florence Boidart, Colette Demeure, Andrée Delmas-Descoubes, Bernard Descoubes, Marie-Noëlle Dupuis, Jean-Luc Dupuis, Michèle Martinon, Bernard Muller, Pierrette Muller, Evelyne Planques, Bénédicte Thédrez, Elisabeth Vouillot,

**50 adhérents avaient envoyé leur pouvoir.**

**Le Rapport Moral et d'Activité**, présenté par Colette Demeure et **le Rapport Financier**, présenté par Bernard Descoubes, ont été adoptés à l'unanimité.

**Vous pouvez consulter ces rapports sur le site internet d'Association Alouette ([www.alouetteong.fr](http://www.alouetteong.fr))**, Page Accueil, Nouvelles France Association Alouette (en bas à gauche) Présentation de l'AG 2023.

Toutes les actions qui peuvent être organisées par les adhérents pour récolter des fonds à travers des ventes, des concerts, des événements sportifs ou autres, sont les bienvenues ! La plupart des entrées de fonds sont évidemment constituées par les parrainages et sont affectées aux études des jeunes parrainés. Mais vous avez pu constater que nous avons régulièrement besoin de venir en aide aux familles lors de problèmes tels que des phénomènes climatiques violents, d'épidémies telles que le Covid, etc. Dans ces moments, votre générosité est au rendez-vous mais il est important que nous disposions de quelques réserves.

**Bonne nouvelle : environ un tiers des parrains/marraines ont accepté d'augmenter leur contribution mensuelle à 30€, comme nous l'avions recommandé à l'AG 2022, et nous les en remercions de tout cœur.**

**Nous nous permettons de rappeler que 30€ représentent seulement 10,20€ par mois après la déduction fiscale qui est de 66%.**

Malheureusement, il reste encore presque deux tiers de nos adhérents qui donnent entre 19,82€ et 25€ par mois. Nous savons que pour certains, cela représente un effort significatif, mais nous sommes préoccupés par le fait que **le coût de la vie aux Philippines a terriblement augmenté**, comme nous l'a expliqué Lorie : l'inflation est telle que les prix des denrées alimentaires de base ont souvent été multipliés par deux, voire plus, ce qui, bien sûr, n'est pas le cas des salaires.

Le nombre de parrains/marraines a légèrement diminué (238 à 230), suite à un décès ou à des

difficultés financières, ou bien du fait d'une fin de parrainage... hésitation à démarrer un nouvel engagement.

Certains ont arrêté, puis ont pu reprendre, ce qui nous réjouit beaucoup, car les besoins sont toujours aussi importants ! Les diplômes obtenus par les jeunes bénéficiaires représentent, pour eux et leur famille, le gage d'une vie meilleure.

Afin d'augmenter le montant nécessaire à la scolarisation d'un(e) jeune, on pourrait envisager d'accorder :

2 parrainages par élève en primaire et en collège,

3 parrainages par élève en lycée (les études universitaires nécessitent déjà 3, voire 4 parrainages).

### **Questions diverses auxquelles a répondu Lorie**

#### **Courriers**

Des adhérents ont souligné l'importance de recevoir des courriers pour leur motivation à poursuivre leur parrainage.

Une marraine a ainsi arrêté d'envoyer de l'argent pour l'anniversaire de sa filleule dont elle n'avait plus de nouvelles.

Lorie regrette tous les problèmes dus au mauvais fonctionnement des services postaux : des lettres envoyées à Noël ne sont jamais arrivées en France et ont été retournées aux Philippines 6 mois plus tard. L'envoi des courriers par mail sera donc privilégié chaque fois que possible.

De plus, Lorie a bien noté que les parrains/marraines attendent un minimum de courriers - si possible pas trop stéréotypés - même si on ne peut pas avoir les mêmes exigences de la part de tous les enfants...

Les courriers sont proposés 3 fois par an : fin de l'année scolaire, Noël, et désormais Pâques (au lieu de la Saint-Valentin qui est moins fêtée chez nous).

**Rappel :** En cas de difficulté pour traduire vos courriers ou ceux que vous recevez, n'hésitez pas à demander son aide à la Secrétaire, Marie-Noëlle Dupuis (alouettefrance@free.fr).

**Pour envoyer vos lettres en anglais à votre filleul(e), de préférence par mail, l'adresse mail est la suivante : [executivedirector.awyfi@gmail.com](mailto:executivedirector.awyfi@gmail.com)**

**Sinon, l'adresse postale est la suivante :**

**Always With You Foundation Inc.**

**196-J P. Santos St., Brgy.167**

**Malibay, Pasay City 1300**

**Philippines**

#### **Comment sont choisis les enfants qui vont être parrainés ?**

Ils sont recommandés par des enseignants qui ont pu constater le travail sérieux des enfants et, par ailleurs, la pauvreté de leurs familles. Ou bien c'est le bouche-à-oreille qui a fonctionné.

La travailleuse sociale en charge de la région va alors rendre visite à la famille pour voir si elle est effectivement nécessiteuse, et c'est elle qui présentera le dossier à AWYFI pour que le parrainage de l'enfant soit proposé à un parrain ou une marraine.

#### **Pourquoi le Centre d'Accueil de Palawan a-t-il fermé ?**

Le Residential Center a été fermé parce qu'il revenait beaucoup trop cher. Une dizaine de jeunes filles y étaient accueillies et absolument tout ce qui les concernait devait être pris en charge par le Centre. Une quarantaine de parrainages y étaient affectés. L'état du Centre étant de plus en plus vétuste et d'importants travaux devenant nécessaires pour la construction d'un nouveau bâtiment, un appel à dons avait été lancé mais la question de la propriété du Centre a

augmenté la problématique. Il a donc été décidé de ne plus accueillir de nouvelles jeunes filles après que la majorité d'entre elles soit partie. Il restait seulement 2 jeunes filles encore en études, que les parrainages ont continué à financer totalement (logement, nourriture, habillement, entretien...). L'une d'entre elles vient de terminer son cursus.

Les parrainages du Centre de Palawan sont en cours de répartition selon les avis donnés. Il en reste encore une trentaine : certains vont financer les besoins de la dernière étudiante, dont le loyer du logement, et les autres vont recevoir une nouvelle proposition de parrainage individuel. Par ailleurs, ce logement sert aussi de bureau à la travailleuse sociale, coordinatrice de la zone sur l'île de Palawan, en charge des 40 enfants parrainés sur cette zone.

### **Qu'en est-il d'AFPI ? Existe-t-elle toujours ?**

Lorie sait qu'une distribution de fournitures scolaires a eu lieu à la rentrée.

L'association ne semble pas avoir de parrains et utilise donc vraisemblablement les fonds qui restaient dans le compte bancaire.... ce qui est un moindre mal, car ils servent l'objectif initial : venir en aide aux enfants défavorisés. Que se passera-t-il lorsque ces fonds seront épuisés ? Mystère.

Lorie explique avec beaucoup d'émotion combien la situation a été douloureuse et compliquée, et elle considère qu'il faut maintenant abandonner l'idée de récupérer quoi que ce soit, et désormais avancer et regarder vers l'avenir avec AWYFI qui, rappelons-le, a gardé tous les enfants et étudiants parrainés.

### **Les salaires du personnel d'AWYFI sont-ils suffisants ?**

Lorie explique que les salaires sont hélas insuffisants et font que les travailleuses sociales ont un faible niveau de vie. Si une travailleuse sociale gagne 22.000 pesos philippins par mois avec AWYFI, son salaire serait de 35.000 pesos philippins dans la fonction publique. Les différences sont trop importantes et il faut donc envisager des augmentations de salaires si l'on veut garder le personnel.

Le personnel d'AWYFI est composé essentiellement d'anciennes enfants parrainées, qui ont beaucoup de gratitude à l'égard de l'association. Mais il est évident qu'elles risquent de partir au bout d'un moment chercher un emploi mieux rémunéré.

Nous allons donc réfléchir à une augmentation des salaires.

**Il faut impérativement trouver de nouveaux parrains et marraines.**

**Pensez-y : dans votre entourage, n'hésitez pas à parler d'Association Alouette !**

**Nous comptons sur vous et vous remercions vivement pour votre engagement.**

### **Résultat des votes à l'issue de l'AG :**

**Les deux membres du CA qui étaient en fin de mandat :**

**Joëlle Depuiset et Bernard Muller sont réélus à l'unanimité**

Fin de l'AG à 18h

## REUNION VIRTUELLE DU CA SUITE A L'AG DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2023

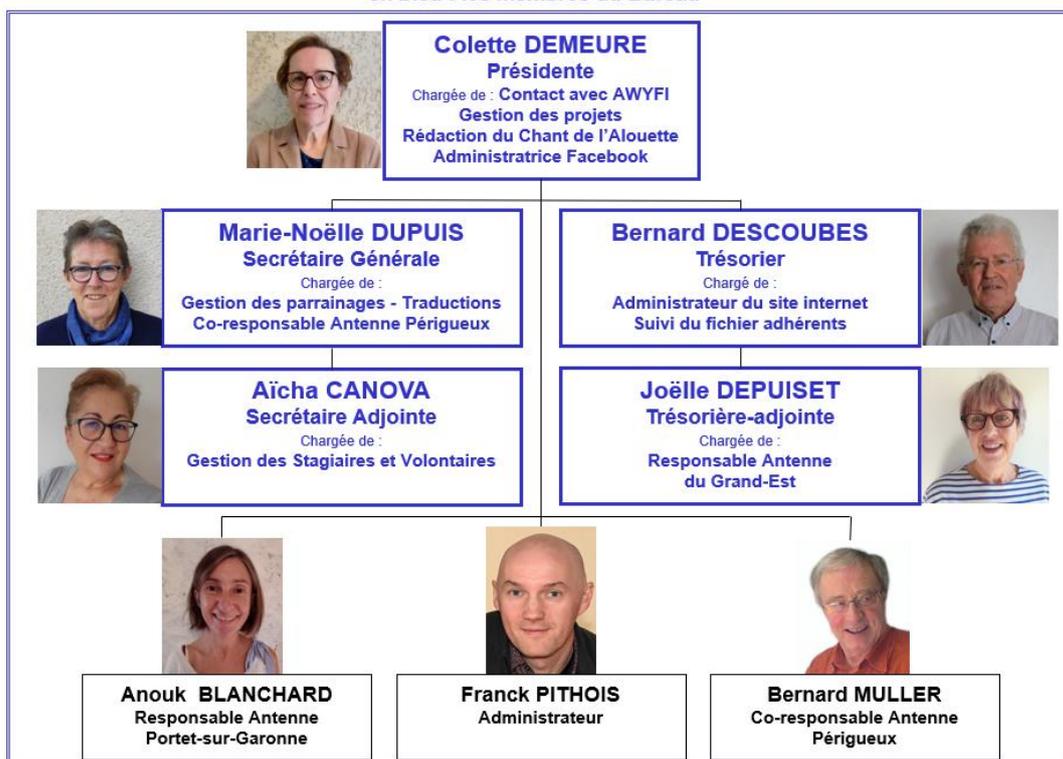
A la suite de l'Assemblée Générale d'Association Alouette du 1<sup>er</sup> octobre 2023, le Conseil d'Administration s'est accordé sur le maintien des fonctions suivantes :



### Association Alouette - Organisation du Conseil d'Administration

(au 1<sup>er</sup> octobre 2023)

en bleu : les membres du Bureau



Fait le 7 octobre 2023

Lu et approuvé,  
La Présidente

Colette DEMEURE

Lu et approuvé,  
Le Trésorier

Bernard DESCUBES